

DÉPARTEMENT DE L'AIN

MAIRIE DE 01300 PEYRIEU

☎ 04.79.42.00.14

Fax 04.79.42.00.90

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 29 Janvier 2016

Le 29 janvier deux mil seize, le conseil municipal s'est tenu en mairie sous la présidence de Jean GIREL, Maire.

Présents : Mmes Clapot Yolande, Fournier Carla, Gerbier Stéphanie, Gruselin Nathalie, Lemerre Chantal, Reveillard Suzanne, Mrs Bettant Maurice, Capitan Jacky, Damers Philippe, Fournier J-M, Girel Jean, Grostabussiat Lionel, Roche Laurent.

Absents : Clerc Yvon,

Absent excusé : Ravier Stéphane

AVANCEMENT DU PLU

Suite à la demande du schéma directeur d'assainissement nécessaire pour la mise en place du PLU, une demande de subvention a été envoyée afin d'aider la commune à financer cette étude. Aucune réponse n'est encore parvenue.

Réunion du 02 février 2016 :

- La première partie de la réunion porte sur l'étude de la croissance démographique et la constructibilité de certains terrains : une réflexion supplémentaire est nécessaire car de nombreuses questions restent en suspens. Une concertation avec le SCOT est également prévue pour connaître les orientations envisagées pour la commune.
- La seconde partie est plus axée sur l'économie locale et l'agriculture : certaines zones agricoles sont à préserver pour favoriser l'implantation d'exploitations.
- Le troisième point évoqué porte sur les équipements publics : les projets d'agrandissement de l'école et la construction d'une nouvelle mairie sont alors pris en compte par le cabinet d'urbanisme.
- Les déplacements au sein de la commune sont également abordés, avec l'éventualité de limiter les trajets en voiture.
- Enfin le côté environnemental est soulevé avec des mesures pour la conservation des milieux humides, et le classement en zone naturelle.

La date de la prochaine réunion est fixée au 07 mars 2016 à 14 heures avec pour thème : les enjeux et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

REFLEXIONS A PROPOS DES TRAVAUX CONCERNANT LA MAIRIE ET L'ECOLE

Le projet concernant l'agrandissement de l'école et la mise en accessibilité de la mairie prend forme. Après différents scénarios, la solution la plus cohérente semble être la suivante : conservation des classes actuelles et extension de l'école côté Est de la cour avec construction

d'une 5^{ème} classe, d'une nouvelle cantine garderie, d'une salle de repos, d'un bureau pour le directeur impliquant le démontage du bungalow, la démolition des anciens WC pour raccordement des préaux Nord et Sud. La mairie serait construite à la place de l'algeco qui fait office de cantine/garderie, elle comprendrait un hall/salle d'attente, un accueil public, deux bureaux, une salle de conseil/mariage, une kitchenette, des rangements et des sanitaires. Le conseil municipal est en attente d'une estimation de la Communauté de Communes pour la réalisation de ces travaux.

REFECTION DE L'APPARTEMENT SITUE A COTE DE LA MAIRIE

Des estimations vont être demandées aux différents corps de métier : plomberie, peinture, électricité et réfection des sols afin de réhabiliter l'appartement voisin à la mairie qui est un peu vétuste. Les travaux devront être effectués avant l'été afin de pouvoir louer l'habitation, il paraîtra un avis de location dès que le planning des travaux sera établi.

REVERSEMENT DES TAXES EAU ET ASSAINISSEMENT

Suite à la nouvelle indexation des taxes eau et assainissement, le budget de l'eau et de l'assainissement devrait être équilibré pour 2016, tant sur la section de fonctionnement que sur l'investissement.

Si les demandes de subvention étaient acceptées, les travaux prévus au budget 2016-à savoir, entre autres, l'extension du réseau d'eaux usées et le renforcement du réseau d'eau potable-pourraient être réalisés. La commune est dans l'attente d'une réponse de l'agence de l'eau pour l'octroi de ces subventions et leurs montants.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil valide l'offre faite par la société de photocopieurs ACS ; en effet, les photocopieurs de la cantine/ garderie et celui de l'école sont en fin de vie et ne permettent plus de travailler convenablement.
- Travaux en cours : plusieurs devis ont été acceptés par le conseil municipal : Une estimation de DUMAS TP pour l'obturateur des eaux pluviales à l'est de BOVINEL, un devis d'Alpiforage pour le prolongement des eaux usées à Fay et un avant projet du Siea pour la modernisation de l'armoire de commande « Peyrieu Nord »
- Ancien local des pompiers : après estimation des domaines, tous les voisins du local ont été contactés pour savoir s'ils étaient intéressés par l'achat de cet entrepôt, à ce jour, la commune a reçu deux appels.
- Choix du logo de la commune : un nouveau logo sera utilisé par la commune dès lors que le stock d'enveloppes actuelles sera épuisé.
- Régularisation des frais de chauffage : Le Maire présente le détail du calcul de régularisation des frais de chauffage pour les locataires des appartements de la commune, pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

La régularisation pour 2015 intervient en début d'année 2016 après relevé des compteurs. Elle sera faite par voie de mandat ou titre selon qu'elle soit un « trop perçu » ou un « dû ». Une estimation est donc calculée pour provision, sur douze mois, par logement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Donne son accord pour les calculs présentés,

Autorise le Maire à encaisser ces sommes qui seront versées entre les mains du Receveur municipal, Trésor public de Belley.

Le maire,
Jean GIREL

N°	Délibérations prises par le Conseil municipal
160101	Régularisation des frais de chauffage

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

NOM- Prénom	Signature	Absent ou Pouvoir
Maurice BETTANT		
Yolande CLAPOT		
Yvon CLERC	Absent	Absent
Jacky CAPITAN		
Philippe DAMERS		
Carla FOURNIER		
Jean-Michel FOURNIER		
Stéphanie GERBIER		
Jean GIREL		
Lionel GROSTABUSSIAT		
Nathalie GRUSELIN		
Chantal LEMERRE		
Stéphane RAVIER	excusé	excusé
Suzanne REVEILLARD		
Laurent ROCHE		